

Paraît chaque mois
Abonnement annuel :
190 francs suisses
Fascicule mensuel :
24 francs suisses

Genève
3^e année – N° 9
Septembre 1997

(La Propriété industrielle
113^e année – N° 9)

(Le Droit d'auteur
110^e année – N° 9)

La Propriété industrielle et le Droit d'auteur

Revue mensuelle de
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Sommaire

NOTIFICATIONS RELATIVES AUX TRAITÉS ADMINISTRÉS PAR L'OMPI

Convention de Paris. BAHREÏN : Adhésion	298
Convention de Berne. EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE : Retrait de la déclaration concernant l'article 30.2)a) de l'Acte de Paris (1971)	298
Arrangement de Madrid (marques). Protocole de Madrid (1989) FRANCE. Ratification	298
LITUANIE. Adhésion	298

ACTIVITÉS DE L'OMPI EN MATIÈRE DE CLASSIFICATIONS INTERNATIONALES ET DE NORMALISATION

Comité permanent chargé de l'information en matière de propriété industrielle (PCIPI) Groupe de travail du PCIPI sur l'information en matière de recherche (PCIPI/SI). Dix-neuvième session (Genève, 2-13 juin 1997)	299
Groupe de travail ad hoc du PCIPI sur la gestion de l'information en matière de propriété industrielle (PCIPI/MI). Vingt et unième session (Rio de Janeiro, 30 juin - 4 juillet 1997)	299

SYSTÈMES D'ENREGISTREMENT ADMINISTRÉS PAR L'OMPI

Traité de coopération en matière de brevets (PCT) Groupe consultatif ad hoc sur les propositions de modification du règlement d'exécution du PCT (Genève, 16-20 juin 1997)	301
Formation et réunions de promotion avec des utilisateurs du PCT	301
Informatisation	302
Union de Madrid Formation et réunions de promotion avec des utilisateurs du système de Madrid ...	302
Informatisation	303

(Suite du sommaire au verso)

OMPI 1997

La reproduction des notes et rapports officiels ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

CENTRE D'ARBITRAGE ET DE MÉDIATION DE L'OMPI

Journées d'étude de l'OMPI à l'intention d'arbitres (Genève, 6 et 7 juin 1997) 304

ACTIVITÉS DE L'OMPI SPÉCIALEMENT CONÇUES POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Afrique 304

Amérique latine et Caraïbes 305

Asie et Pacifique 308

Pays arabes 310

Coopération pour le développement (en général) 312

Médailles de l'OMPI 312

ACTIVITÉS DE L'OMPI SPÉCIALEMENT CONÇUES POUR LES PAYS EN TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

313

CONTACTS DU BUREAU INTERNATIONAL DE L'OMPI AVEC D'AUTRES PAYS ET AVEC DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

314

PUBLICATIONS RÉCENTES DE L'OMPI 316

CALENDRIER DES RÉUNIONS 317

**LOIS ET TRAITÉS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
(ENCART)**

Note de l'éditeur

KENYA

Loi sur les marques (chapitre 506) [modifiée en dernier lieu par la loi (modificative) sur les marques de 1994] Texte 3-001

MEXIQUE

Règlement d'application de la loi relative à la propriété industrielle (du 18 novembre 1994) Texte 1-003

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Loi sur les brevets d'invention (n° 461-XIII, du 18 mai 1995) [*feuille de remplacement*] Texte 2-001

Loi sur les marques et les appellations d'origine (n° 588-XIII, du 22 septembre 1995) [*feuilles de remplacement*] Texte 3-001

YUGOSLAVIE

Loi sur les brevets (*Ce texte remplace celui publié précédemment sous le numéro de cote 1-001.*) Texte 2-001

Loi sur les marques Texte 3-001

LOIS ET TRAITÉS DE DROIT D'AUTEUR ET DE DROITS VOISINS
(ENCART)

Note de l'éditeur

DANEMARK

Loi sur le droit d'auteur (n° 395 du 14 juin 1995) [*Ce texte remplace ceux publiés précédemment sous les numéros de cote 1-01 et 2-01.*]..... Texte 1-01

Ordonnance relative à l'application de la loi sur le droit d'auteur à l'égard d'autres pays (n° 964 du 12 décembre 1995) [*Ce texte remplace ceux publiés précédemment sous les numéros de cote 3-01 à 5-01.*]..... Texte 3-01

MEXIQUE

Loi fédérale sur le droit d'auteur (*Ce texte remplace celui publié précédemment sous le même numéro de cote.*)..... Texte 1-01

NOUVELLE-ZÉLANDE

Ordonnance de 1995 sur le droit d'auteur (application à d'autres pays) [modifiée par l'ordonnance modificative de 1997 sur le droit d'auteur (application à d'autres pays)]..... Texte 2-01

YÉMEN

Loi n° 19 de 1994 sur la propriété intellectuelle (*extraits*)..... Texte 1-01

Notifications relatives aux traités administrés par l'OMPI

Convention de Paris

BAHREÏN

Adhésion

Le Gouvernement de Bahreïn a déposé, le 29 juillet 1997, son instrument d'adhésion à la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle du 20 mars 1883, telle que révisée à Stockholm le 14 juillet 1967 et modifiée le 28 septembre 1979.

Bahreïn n'était pas jusqu'alors membre de l'Union internationale pour la protection de la propriété industrielle (Union de Paris), fondée par la Convention de Paris.

La Convention de Paris, dans sa version révisée, entrera en vigueur, à l'égard de Bahreïn, le 29 octobre 1997. Dès cette date, Bahreïn deviendra membre de l'Union de Paris.

Notification Paris n° 180, du 29 juillet 1997.

Convention de Berne

EX-RÉPUBLIQUE YUGOSLAVE DE
MACÉDOINE

Retrait de la déclaration concernant l'article 30.2)a) de l'Acte de Paris (1971)

Le directeur général de l'OMPI a reçu, le 8 août 1997, une notification du Gouvernement de l'ex-République yougoslave de Macédoine par laquelle il retire la déclaration faite selon l'article 30.2)a) de la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques du 9 septembre 1886, telle que révisée à Paris le 24 juillet 1971, concernant la conservation du bénéfice de la réserve formulée antérieurement à l'égard de l'article 8 de ladite Convention de Berne telle que révisée à Bruxelles le 26 juin 1948

(voir les notifications Berne n° 75 du 2 juin 1975 et n° 149 du 26 juillet 1993¹).

Notification Berne n° 187, du 8 août 1997.

¹ Voir *Le Droit d'auteur*, 1975, p. 123 et 1993, p. 177, respectivement.

Arrangement de Madrid (marques)

Protocole de Madrid (1989)

FRANCE

Ratification

Le Gouvernement de la France a déposé, le 7 août 1977, son instrument de ratification du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, adopté à Madrid le 27 juin 1989 ("Protocole de Madrid (1989)").

Le Protocole de Madrid (1989) entrera en vigueur, à l'égard de la France, le 7 novembre 1997.

Notification Madrid (marques) n° 94, du 7 août 1997.

LITUANIE

Adhésion

Le Gouvernement de la Lituanie a déposé, le 15 août 1997, son instrument d'adhésion au Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, adopté à Madrid le 27 juin 1989 ("Protocole de Madrid (1989)").

Ledit instrument d'adhésion était accompagné d'une déclaration, conformément à l'article 5.2)d)

du Protocole de Madrid (1989), que, selon l'article 5.2)b) dudit protocole, le délai d'un an prévu à l'article 5.2)a) du protocole pour l'exercice du droit de notifier un refus de protection est remplacé par 18 mois et que, conformément à l'article 5.2)c) du protocole, lorsqu'un refus de protection peut résulter d'une opposition à

l'octroi de la protection, ce refus peut être notifié après l'expiration du délai de 18 mois.

Le Protocole de Madrid (1989) entrera en vigueur, à l'égard de la Lituanie, le 15 novembre 1997.

Notification Madrid (marques) n° 95, du 15 août 1997.

Activités de l'OMPI en matière de classifications internationales et de normalisation

Comité permanent chargé de l'information en matière de propriété industrielle (PCIPI)

Groupe de travail du PCIPI sur l'information en matière de recherche (PCIPI/SI)

Dix-neuvième session
(Genève, 2-13 juin 1997)

Les 20 membres ci-après du groupe de travail étaient représentés à la session : Allemagne, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Irlande, Japon, Norvège, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine, Office européen des brevets (OEB).

Le groupe de travail a examiné 48 projets de révision de la CIB (Classification internationale des brevets) inscrits au programme de la période biennale 1996-1997, dont 23 relevaient du domaine de la mécanique et 25 de celui de l'électricité. Huit de ces projets de révision ont été menés à terme.

Le groupe de travail a étudié les projets de révision C28, C79 et C80, dont avait débattu son sous-groupe B réuni à Munich en novembre 1996, et il a approuvé (sous réserve de certains changements) les modifications de la CIB proposées par ce sous-groupe. Afin de mener à terme le projet de révision C384 pour la septième édition de la CIB, le groupe de travail a convenu de créer un organe

subsidaire, le sous-groupe C, qui sera chargé de ce projet; ce sous-groupe se réunira à Washington en octobre 1997.

Le groupe de travail a brièvement débattu des principes directeurs pour l'introduction de nouveaux mots clés dans les index officiels des mots clés de la CIB, sur la base du projet élaboré par le Bureau international, et il a décidé d'en débattre de manière approfondie à sa prochaine session, en décembre 1997.

Enfin, le groupe de travail a approuvé un certain nombre de nouveaux mots clés qui seront introduits dans les index officiels des mots clés français et anglais et il a décidé d'étendre l'échange électronique des documents à tous les projets en instance dont il est saisi.

Groupe de travail ad hoc du PCIPI sur la gestion de l'information en matière de propriété industrielle (PCIPI/MI)

Vingt et unième session
(Rio de Janeiro, 30 juin - 4 juillet 1997)

Les 30 membres ci-après du groupe de travail étaient représentés à la session : Brésil, Canada, Colombie, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark,

Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Indonésie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Ukraine, Uruguay, OEB.

Le groupe de travail a arrêté le texte d'un projet de recommandation qui représente les lignes générales d'action à long terme qu'il estime souhaitables pour le PCIPI et a convenu de recommander au Comité exécutif de coordination du PCIPI (PCIPI/EXEC) d'adopter cette recommandation en novembre 1997.

Voici un extrait des principaux points contenus dans ce projet de recommandation :

1. Objectifs. Le PCIPI devrait, à titre de ligne générale d'action à long terme, fixer comme objectif la création et l'utilisation, par les offices de propriété industrielle et le Bureau international, de bibliothèques numériques de propriété industrielle (BNPI). Une bibliothèque numérique est une collection organisée d'informations électroniques diffusées auprès d'une communauté déterminée (p. ex., l'ensemble des offices de propriété industrielle) grâce à un réseau permettant un accès facile (tel que l'Internet). Les bibliothèques numériques peuvent être incorporées dans des réseaux ouverts (Internet public), des réseaux fermés (Intranet privé) ou des réseaux hybrides (Extranet sécurisé).

2. Contenu des bibliothèques numériques de propriété industrielle (BNPI) : données sur les brevets publiés, données sur les marques, données sur les dessins et modèles industriels, données administratives et de procédure non publiées, références.

3. Infrastructure de soutien. Les BNPI reposeraient sur une infrastructure constituée par un réseau mondial sécurisé à large bande passante qui relierait les offices de propriété industrielle participant au projet ainsi que sur une infrastructure intérieure aux offices faisant appel aux techniques modernes de l'information et permettant l'accès au réseau.

4. Participation. Tous les offices de propriété industrielle devraient avoir la possibilité de participer. La participation des offices pourrait s'étendre aux deux rôles ci-après ou être limitée à l'un des deux : i) établissement et tenue à jour des bases de

données qui sont mises à disposition des autres participants du réseau; ii) accès aux données mondiales des BNPI et leur utilisation.

5. Règles internationales et principes d'action communs (normes, questions juridiques et grandes options). Des normes internationales concernant le traitement des données et notamment la saisie, le stockage, la communication et la publication des données devraient être arrêtées. Il y aurait lieu de préférer des normes relatives à des systèmes ouverts, étayés par des produits disponibles dans le commerce.

Les problèmes juridiques liés à la transmission des données par le réseau (par exemple la signature électronique, l'authentification, les considérations de sécurité, etc.) devraient être examinés.

Une approche commune en matière de diffusion de l'information, en particulier pour ce qui est de la vente de données à des centres serveurs commerciaux, ainsi qu'en matière de fixation des prix, de téléchargement et d'accès aux données devrait être recherchée.

6. Ressources nécessaires. Les ressources (humaines, techniques et financières) nécessaires pour la mise en œuvre, les dispositions institutionnelles (organe international de coordination du projet) et les services de formation et d'assistance technique devraient être prévus et un programme mis en œuvre par un organe approprié de l'OMPI.

7. Utilisation de l'information (pour la recherche, la fourniture de documents, etc.). Des efforts devraient être mis en œuvre au niveau international pour l'élaboration d'une méthode rationnelle et efficace d'utilisation des BNPI (par exemple des outils de recherche puissants, mieux adaptés à l'environnement d'une bibliothèque numérique).

8. Plan de réalisation. Le calendrier de création des BNPI devrait prévoir une mise en place progressive.

9. Dispositions transitoires. Pendant la période de transition, jusqu'à ce que les progrès techniques permettent de disposer, dans de nombreux pays, de réseaux sécurisés à large bande passante et de réaliser le stockage en ligne de toutes les données, la planification et le déroulement de la coopération internationale devraient tenir compte de la nécessité d'éviter toute perturbation des échanges actuels entre offices.

Systèmes d'enregistrement administrés par l'OMPI

Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

Groupe consultatif ad hoc sur les propositions de modification du règlement d'exécution du PCT

(Genève, 16-20 juin 1997)

Ce groupe consultatif ad hoc, où sont représentés 15 offices de propriété industrielle en leur qualité d'office national d'État contractant du PCT, d'administration chargée de la recherche internationale ou d'administration chargée de l'examen préliminaire international, ainsi que sept organisations non gouvernementales, s'est réuni pour la deuxième fois, au siège de l'OMPI, pour donner des orientations au Bureau international sur les modifications qu'il est envisagé d'apporter au règlement d'exécution du PCT en ce qui concerne, en particulier, les points suivants : dépôt électronique des demandes internationales, demande d'examen préliminaire international, langue de la demande internationale, revendication de priorité et documents de priorité, taxes afférentes à la demande internationale.

Formation et réunions de promotion avec des utilisateurs du PCT

Allemagne. En juin 1997, deux fonctionnaires de l'OMPI ont animé un séminaire sur le PCT organisé à Francfort par une entreprise privée de produits chimiques. Ce séminaire a été suivi par une quarantaine de participants venant pour la plupart d'entreprises.

En juin 1997 également, un fonctionnaire de l'OMPI a eu des entretiens au sujet du PCT avec des fonctionnaires de l'agence de Berlin de l'Office allemand des brevets et a visité des installations techniques pouvant présenter un intérêt pour le secteur du PCT.

En juin 1997 également, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de questions relatives au PCT.

En juin 1997 toujours, deux fonctionnaires de l'OMPI ont animé un séminaire d'introduction au PCT organisé à Berg à l'intention d'administrateurs de brevets par une société privée spécialisée dans l'organisation de conférences. Ce séminaire a été suivi par 29 participants venant principalement de cabinets juridiques et d'entreprises.

Fin juin et début juillet 1997, deux autres fonctionnaires de l'OMPI ont participé à un colloque sur le PCT à l'intention d'utilisateurs confirmés, également organisé à Berg par la même société privée spécialisée dans l'organisation de conférences. Ce colloque a été suivi par 14 participants venant pour la plupart d'entreprises.

États-Unis d'Amérique. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO), à Washington, pour s'y entretenir de coopération concernant certaines procédures selon le PCT.

France. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a fait un exposé sur les questions de procédure dans le cadre du PCT lors d'un séminaire consacré au PCT, organisé à Paris par l'Institut national de la propriété industrielle. Ce séminaire a été suivi par 24 participants, administrateurs de brevet pour la plupart.

En juin 1997 également, le même fonctionnaire de l'OMPI a présenté un exposé sur le PCT, l'actualité dans ce domaine et les modifications envisagées, lors d'un séminaire sur le PCT organisé à Paris par une société privée spécialisée dans l'organisation de conférences. Ce séminaire a été suivi par 19 participants, pour la plupart juristes ou ingénieurs venant d'entreprises pharmaceutiques ou des secteurs de l'électronique et des télécommunications.

Géorgie. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a dispensé une formation aux procédures d'un office récepteur selon le PCT à environ 35 fonctionnaires de l'Office géorgien des brevets, à Tbilissi.

Inde. En juin 1997, un fonctionnaire national et un représentant de la Confédération des industries indiennes ont eu des entretiens au sujet du PCT avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, et les avantages de l'adhésion à ce traité leur ont été exposés.

Indonésie. En juin 1997, un fonctionnaire national a eu des entretiens avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, au sujet du PCT et en particulier d'une éventuelle coopération à l'organisation d'un séminaire sur le PCT en Indonésie, suite à la récente ratification du PCT par ce pays.

Maurice. En juin 1997, un fonctionnaire national a rencontré, à Genève, des fonctionnaires de l'OMPI avec lesquels il s'est entretenu de questions concernant le PCT et des avantages que celui-ci présente pour les pays en développement.

Mexique. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est entretenu avec des fonctionnaires de l'Institut mexicain de la propriété industrielle (IMPI), à Mexico, de questions ayant trait au PCT; il a en outre présenté un exposé sur le PCT devant 25 fonctionnaires de l'IMPI.

Philippines. En juin 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de l'éventuelle adhésion de ce pays au PCT et de questions connexes ayant trait aux préparatifs de cette adhésion.

Royaume-Uni. En juin 1997, deux fonctionnaires de l'OMPI ont animé un séminaire d'introduction au PCT organisé à Londres à l'intention d'administrateurs de brevets par une société spécialisée dans l'organisation de confé-

rences. Ce séminaire a été suivi par 32 participants venant d'entreprises et de cabinets juridiques.

Institut des mandataires agréés près l'Office européen des brevets (EPI). En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a présenté les modifications qu'il est proposé d'apporter au règlement d'exécution du PCT lors d'une réunion du comité de l'EPI sur la pratique européenne en matière de brevets, qui s'est tenue à Munich.

Informatisation

Japon. En juin 1997, trois fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus à l'Office japonais des brevets (JPO), à Tokyo, pour s'y entretenir de questions concernant le PCT et l'informatisation, ainsi que de la coopération trilatérale JPO/USPTO/OEB. Ils ont ensuite assisté en qualité d'observateurs à une réunion technique trilatérale dont les participants venaient des trois offices précités.

Office européen des brevets (OEB). En juin 1997, trois fonctionnaires de l'OEB ont participé à une réunion organisée au siège de l'OMPI pour traiter de questions techniques concernant l'échange d'informations en rapport avec le PCT entre les deux organisations.

En juin 1997 également, un fonctionnaire de l'OMPI a présenté le prototype de logiciel EASY (*Electronic Application SYstem*) pour le PCT lors de la réunion annuelle d'information sur le projet EASY à l'intention des offices nationaux, organisée par l'OEB à La Haye.

Union de Madrid

Formation et réunions de promotion avec des utilisateurs du système de Madrid

Séminaires sur le Protocole de Madrid et le règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid et au Protocole de Madrid. Ces séminaires, organisés par l'OMPI respectivement les 16 et 17 juin et les 19 et 20 juin 1997, se sont tenus au siège de l'Organisation. Le premier (en anglais) a

été suivi par 33 participants des pays suivants : Allemagne, Belgique, Chine, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Yougoslavie. Des exposés ont été présentés par un consultant britannique de l'OMPI et par trois fonctionnaires de l'OMPI. Le second (en français) a été suivi par 27 participants des pays suivants : Belgique, Bosnie-Herzégovine, Espagne, France, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie,

Suisse. Des exposés ont été présentés par un consultant suisse de l'OMPI et par cinq fonctionnaires de l'OMPI. Dans les deux cas, les participants venaient d'offices de propriété industrielle et du secteur privé. Ces séminaires ont porté sur l'application concrète du système d'enregistrement international des marques (système de Madrid).

Réunion informelle sur l'adaptation du règlement d'exécution commun à l'Arrangement et au Protocole de Madrid à l'utilisation combinée du système de Madrid et du système de la marque communautaire. Cette réunion, organisée par l'OMPI, s'est tenue le 12 juin 1997 au siège de l'Organisation. Elle a été suivie par des participants des pays suivants : Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, ainsi que par des représentants du Bureau Benelux des marques (BBM), de la Commission des Communautés européennes (CCE), de l'Association des industries de marque (AIM) et de l'Association communautaire du droit des marques (ECTA). Il s'agissait de procéder à un échange de vues préliminaire entre le Bureau international, la Commission européenne et les États membres de la Communauté européenne sur les modifications qu'il pourrait être nécessaire d'apporter au règlement d'exécution par suite de l'adhésion de la Communauté européenne au Protocole de Madrid. Des propositions de modification de cet ordre seront soumises à l'Assemblée de l'Union de Madrid à sa session de septembre-octobre 1997.

États-Unis d'Amérique. En juin 1997, un consultant britannique de l'OMPI a présenté le système de Madrid lors d'une conférence sur la protection des marques et la sanction des droits dans ce domaine à l'échelon international, organi-

sée à Boston par un cabinet d'avocats privé et à laquelle ont assisté environ 45 personnes.

Roumanie. En juin 1997, deux fonctionnaires nationaux ont reçu, au siège de l'OMPI, une formation aux procédures administratives selon le Protocole de Madrid et ont visité le Service d'enregistrement international des marques. Ils se sont en outre entretenus avec des fonctionnaires de l'OMPI de nouvelles lois de propriété industrielle en préparation dans leur pays.

Royaume-Uni. En juin 1997, un consultant britannique de l'OMPI a fait un exposé sur l'actualité du système de Madrid pour l'enregistrement international des marques lors d'une conférence intitulée "*Trade Marks Europe '97*", organisée à Londres par une société privée spécialisée dans l'organisation de conférences. Cette conférence a été suivie par une quarantaine de participants venant pour la plupart d'entreprises.

Suède. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à l'Office suédois des brevets et de l'enregistrement, à Stockholm, pour y animer un séminaire sur le Protocole de Madrid, qui a été suivi par une vingtaine de fonctionnaires de cet office.

Informatisation

Suisse. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle, à Berne, pour dispenser un cours de formation à l'utilisation du logiciel ROMARIN (*Rom Officiel des Marques Actives du Registre International Numérisé*). Ce cours a été suivi par une quinzaine de fonctionnaires de l'institut.

Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI

Journées d'étude de l'OMPI à l'intention d'arbitres

(Genève, 6 et 7 juin 1997)

Ces journées d'étude ont réuni 41 participants des 22 pays suivants : Australie, Belgique, Botswana, Brésil, Cameroun, Canada, Chypre, Espagne, États-Unis d'Amérique, Ex-République yougoslave de Macédoine, France, Hongrie, Italie, Japon, Monaco, Nigéria, Ouzbékistan, Pays-Bas, République tchèque, Suisse, Tunisie, Yougoslavie. Les participants étaient pour l'essentiel des juristes pratiquant le droit de la propriété intellectuelle ou

le droit commercial en général, dont plusieurs avaient déjà une expérience de l'arbitrage acquise en qualité de conseil ou d'arbitre.

Ces journées d'étude étaient destinées à familiariser les participants avec les principes et les pratiques de l'arbitrage, en huit sessions consacrées à des sujets différents couvrant toutes les étapes du processus arbitral. Chaque session, dirigée par un arbitre expérimenté, était suivie d'exercices pratiques en groupe et d'un débat entre participants et instructeurs. Les experts qui ont dirigé les sessions venaient des États-Unis d'Amérique, de France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

Activités de l'OMPI spécialement conçues pour les pays en développement

Afrique

Cours de formation, séminaires et réunions

Cours régional d'introduction générale à la propriété industrielle de l'OMPI (Guinée). Ce cours, organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de la République de Guinée, s'est tenu à Conakry du 4 au 13 juin 1997. Il a été suivi par 15 fonctionnaires nationaux de l'Algérie, du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée-Bissau, de Madagascar, du Mali, du Maroc, de Mauritanie, du Niger, de la République centrafricaine, du Sénégal et du Tchad, par 12 fonctionnaires venant des différentes régions de la Guinée, par plus de 30 participants locaux de Conakry et par trois fonctionnaires de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI). Des exposés ont été présentés par deux consultants français de l'OMPI, par

un fonctionnaire de l'OEB et par deux fonctionnaires, respectivement de l'Institut national français de la propriété industrielle et de l'OAPI, par un participant guinéen et par trois fonctionnaires de l'Organisation. Au programme du cours figurait notamment l'examen des dispositions pertinentes de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC).

Assistance en matière de formation, de législation et de modernisation de l'administration

Burkina Faso. En juin 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de

coopération, notamment du programme de travail prévu dans le cadre du projet national de l'OMPI pour le Burkina Faso.

Cap-Vert. En juin 1997, un fonctionnaire national a eu des entretiens, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI au sujet de la mission de haut niveau portant sur la propriété industrielle, organisée par l'OMPI et l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) du Portugal, qui devrait avoir lieu à Praia en juillet.

En juin 1997 aussi, M. José Mota Maia, président de l'institut, a rencontré, à Genève, des fonctionnaires de l'OMPI pour des entretiens portant également sur la mission susmentionnée.

Érythrée. En juin 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

Guinée. En juin 1997, trois fonctionnaires de l'OMPI se sont entretenus, à Conakry, avec des fonctionnaires nationaux de questions de coopération.

Guinée-Bissau. En juin 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération, notamment de l'adhésion éventuelle du pays au PCT et à l'Arrangement de Madrid.

Kenya. En juin 1997, Mme Norah K. Olemba, directrice de l'Office kényen de la propriété industrielle, s'est entretenue, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de la mise en œuvre du projet national de l'OMPI pour le Kenya.

Lesotho. En juin 1997, Mme 'Nyalleng 'Mabakuena Pii, directrice générale de l'enregistrement au Ministère de la justice et des affaires constitutionnelles, a eu des entretiens, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI au

sujet de l'élaboration de modifications de la législation du pays en matière de propriété industrielle et de questions relatives au PCT.

Mozambique. En juin 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de la coopération entre le Mozambique et l'Organisation dans le cadre du projet national de l'OMPI pour le Mozambique.

En juin 1997 également, M. José Mota Maia, président de l'INPI du Portugal, a eu des entretiens, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI au sujet notamment de la formation que trois fonctionnaires mozambicains doivent suivre à l'INPI à Lisbonne.

Namibie. En juin 1997, M. Edward T. Kamboua, directeur de l'enregistrement des sociétés, des marques, des brevets et des dessins et modèles, s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de l'élaboration d'une nouvelle législation en matière de propriété industrielle pour le pays.

Niger. En juin 1997, un fonctionnaire national a commencé à suivre, à Paris, une formation pratique dans les domaines de la gestion collective et des droits voisins à la Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes (ADAMI).

Togo. En juin 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

Organisation de l'Unité africaine (OUA). En juin 1997, un vice-directeur général et deux autres fonctionnaires de l'OMPI ont participé à la trente-troisième session de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA, qui s'est tenue à Harare (Zimbabwe).

Amérique latine et Caraïbes

Cours de formation, séminaires et réunions

Table ronde régionale de l'OMPI sur la propriété industrielle à l'intention des pays des Caraïbes (Jamaïque). Cette table ronde, organisée

par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement jamaïcain, s'est tenue à Kingston les 19 et 20 juin 1997. Elle a réuni huit participants qui venaient de la Barbade, du Belize, de Sainte-Lucie, du Suriname et de Trinité-et-Tobago. Plus de 40

participants jamaïcains y ont également assisté. Des exposés ont été présentés par des consultants de l'OMPI ressortissants des États-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni, neuf experts jamaïcains et deux fonctionnaires de l'OMPI. Parmi les principaux thèmes de discussion figuraient le cadre juridique international de la protection de la propriété industrielle, les lois et pratiques en matière de marques, la sanction des droits de propriété industrielle, l'information en matière de brevets et l'administration de la propriété industrielle. Le programme de la table ronde prévoyait notamment l'examen des dispositions pertinentes de l'Accord sur les ADPIC.

Journées d'étude régionales de l'OMPI sur l'information en matière de propriété industrielle à l'intention des pays d'Amérique latine (Brésil). Ces journées d'étude, organisées par l'OMPI en collaboration avec l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) et la Confédération nationale des industries du Brésil, ont eu lieu à Rio de Janeiro les 26 et 27 juin 1997. Elles ont réuni 13 participants ressortissants de l'Argentine, du Chili, de Cuba, d'El Salvador, du Mexique, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela, et quelque 70 participants brésiliens venant de l'administration publique ainsi que des milieux scientifiques, industriels et commerciaux. Des exposés ont été présentés par des consultants de l'OMPI venant de Cuba, du Venezuela et de l'OEB, par six conférenciers brésiliens, ainsi que par deux fonctionnaires de l'OMPI. Ces journées d'étude ont fourni l'occasion d'échanger des données d'expérience sur l'organisation des services d'information en matière de brevets grâce à l'utilisation des techniques modernes de l'information.

Séminaire national de l'OMPI sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins (Bolivie). Ce séminaire, organisé par l'OMPI en collaboration avec le Secrétariat national bolivien à la culture et avec le concours de la Société bolivienne des auteurs et compositeurs, s'est tenu à Santa Cruz du 4 au 6 juin 1997. Il a réuni une centaine de participants venant de La Paz ainsi que de différentes provinces de la Bolivie. Des exposés ont été présentés par trois consultants de l'OMPI ressortissants du Chili, de la Suisse et de l'Uruguay, par un représentant du Centre régional pour la promotion du livre en Amérique latine et dans les Caraïbes (CERLALC), par deux confé-

renciers boliviens et par un fonctionnaire de l'OMPI. Les débats ont porté notamment sur les dispositions pertinentes de l'Accord sur les ADPIC.

Séminaire national d'introduction au droit d'auteur et aux droits voisins de l'OMPI (Argentine). Ce séminaire, organisé par l'OMPI en collaboration avec la Direction nationale du droit d'auteur de l'Argentine, s'est tenu à Buenos Aires le 17 juin 1997. Il a réuni une cinquantaine de participants venant principalement du secteur privé et 17 fonctionnaires du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay. Des exposés ont été présentés par un consultant vénézuélien de l'OMPI, par trois représentants, respectivement de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC), de l'Association internationale de radiodiffusion (AIR) et de la Fédération latino-américaine des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes (FLAPF), par sept conférenciers argentins et par deux fonctionnaires de l'OMPI. Les débats ont porté notamment sur les dispositions pertinentes de l'Accord sur les ADPIC.

Journées d'étude de l'OMPI sur les signes distinctifs et les appellations d'origine à l'intention des fonctionnaires des offices de propriété industrielle des pays andins (Venezuela). Ces journées d'étude, organisées par l'OMPI en collaboration avec l'Office de la propriété industrielle, ont eu lieu à Caracas les 17 et 18 juin 1997. Elles ont été suivies par huit fonctionnaires de la Bolivie, de la Colombie, de l'Équateur et du Pérou, par 20 participants vénézuéliens et par deux fonctionnaires de l'OMPI. Elles portaient sur la protection juridique des marques notoires, des noms commerciaux et des appellations d'origine dans le cadre du système commun de propriété industrielle des pays andins.

Réunion nationale OMPI d'experts gouvernementaux en droit d'auteur et en droits voisins des pays membres du Marché commun du Sud (MERCOSUR) [Argentine]. Cette réunion, organisée par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement argentin, s'est tenue à Buenos Aires du 18 au 20 juin 1997. Elle a été suivie par 16 participants : quatre experts du gouvernement argentin et quatre experts gouvernementaux invités par l'OMPI pour chacun des autres pays membres, à savoir, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. La

réunion était consacrée au droit d'auteur et aux droits voisins dans le cadre du MERCOSUR, et son principal thème était "La mise en évidence de domaines dans lesquels une harmonisation de la législation en matière de droit d'auteur et de droits voisins serait souhaitable". Les participants de la réunion ont adopté des recommandations qui doivent être soumises au sous-groupe 07 du MERCOSUR et ont décidé de se réunir à nouveau en 1998.

Séminaire national de l'OMPI sur la propriété industrielle à l'intention des entrepreneurs et journée d'étude sur la gestion des marques (Chili). Ce séminaire et cette journée d'étude, organisés par l'OMPI en collaboration avec la Chambre de commerce et le Département de la propriété industrielle du Chili, ont eu lieu à Santiago les 25 et 26 juin 1997. Ils ont réuni près de 350 participants qui étaient pour la plupart des entrepreneurs, des juristes d'entreprise et des agents de propriété industrielle. Des exposés ont été présentés par un consultant brésilien de l'OMPI, six experts chiliens et un fonctionnaire de l'Organisation. Le séminaire avait pour objet de fournir des renseignements sur la protection dans le domaine des marques et des brevets, et tout particulièrement sur la sanction des droits. Le séminaire et la journée d'étude ont traité également de l'Accord sur les ADPIC.

Argentine. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé, à Buenos Aires, au premier Congrès sur la propriété intellectuelle, la culture, les sciences et les techniques, qui était organisé par l'université de cette ville.

Mexique. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à des journées d'étude internationales sur l'établissement des demandes de brevet dans le domaine de la biotechnologie organisées par l'OMPI à Mexico.

**Assistance en matière de formation,
de législation et de modernisation
de l'administration**

Argentine. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en mission à l'Institut national de la propriété industrielle, à Buenos Aires, pour des entretiens portant sur des ques-

tions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Barbade. En juin 1997, un consultant de l'OMPI venant de l'OEB s'est rendu en mission à l'Office des sociétés et de la propriété intellectuelle, à Bridgetown, pour donner des conseils sur les éventuels moyens de combler les retards dans le traitement des demandes de brevet en instance.

Brésil. En juin 1997, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus en mission à l'INPI, à Rio de Janeiro, pour examiner le programme de travail du projet commun OMPI-Brésil pour la modernisation et l'informatisation de l'institut.

Colombie. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en mission à la Direction générale de l'industrie et du commerce, à Santa Fe de Bogota, pour examiner le cahier des charges d'un système informatisé de recherche et d'affichage de l'information en matière de brevets à l'aide de disques compacts ROM.

Cuba. En juin 1997, un consultant de l'OMPI venant de l'OEB s'est rendu en mission à l'Office cubain de la propriété industrielle, à La Havane, afin de fournir une assistance pour l'examen de demandes de brevet dans le domaine de la biotechnologie.

En juin 1997 également, deux fonctionnaires du Centre national du droit d'auteur ont participé, à Santa Fe de Bogota, à un cours de formation d'une semaine dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins au bureau colombien du droit d'auteur. Cette formation était organisée dans le cadre du projet national de l'OMPI pour Cuba.

En juin 1997 encore, un consultant uruguayen de l'OMPI s'est rendu en mission à La Havane pour assurer une formation au personnel de l'Institut cubain de radiodiffusion dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins.

Équateur. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en mission à la Direction nationale de la propriété industrielle, à Quito, pour des entretiens portant sur des questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

En juin 1997 également, un consultant vénézuélien de l'OMPI s'est rendu en mission à la direction nationale afin de fournir une assistance pour le traitement des demandes d'enregistrement de marques.

Haïti. En juin 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI des activités de coopération dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins, en particulier de la mise en place éventuelle d'un système de gestion collective et d'un programme de formation dans ce domaine.

Jamaïque. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est entretenu, à Kingston, avec les autorités nationales de l'éventuelle adhésion de la Jamaïque à certains traités administrés par l'OMPI dans le domaine de la propriété industrielle. Cette mission s'inscrivait dans le cadre du projet national de l'OMPI pour la Jamaïque.

Mexique. En juin 1997, deux consultants de l'OMPI ressortissants du Chili et de l'Uruguay se sont rendus en mission à l'IMPI, à Mexico, pour examiner la conception et la mise au point d'un système automatisé permettant d'effectuer les opérations relatives aux brevets. Cette mission était organisée au titre de l'accord de coopération technique existant entre l'OMPI et l'IMPI.

Pérou. En juin 1997, un consultant de l'OMPI venant de l'OEB s'est rendu en mission à l'Institut national de protection de la concurrence et de la

propriété intellectuelle (INDECOPI), à Lima, afin de fournir une assistance pour l'examen des demandes de brevet dans le domaine de la biotechnologie.

Trinité-et-Tobago. En juin 1997, un consultant britannique de l'OMPI s'est rendu à l'Office de la propriété intellectuelle, à Port of Spain, pour donner des conseils sur le traitement des demandes de brevet.

En juin 1997 également, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de la coopération dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins.

Uruguay. En juin 1997, le Bureau international a rédigé et communiqué aux autorités nationales, sur leur demande, des observations concernant un projet de loi sur les brevets, les modèles d'utilité et les dessins et modèles industriels. Ces observations portaient notamment sur les dispositions pertinentes de l'Accord sur les ADPIC.

En juin 1997 également, un consultant vénézuélien de l'OMPI s'est rendu en mission à Montevideo et à Punta del Este pour s'entretenir avec des fonctionnaires nationaux de l'organisation de plusieurs réunions régionales de l'OMPI qui doivent avoir lieu dans le courant de l'année.

Asie et Pacifique

Cours de formation, séminaires et réunions

Programme d'orientation et d'étude OMPI—Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) sur la sanction des droits de propriété intellectuelle à l'intention des hauts fonctionnaires des douanes (États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni et Suisse). Ce programme, organisé par l'OMPI à l'intention de fonctionnaires de l'ANASE, s'est tenu à Genève, à Londres et à Washington du 2 au 6 juin et du 9 au 13 juin 1997. Il a été suivi par 14 fonctionnaires nationaux des sept pays de l'ANASE (Brunéi Darussalam, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viet Nam). Les participants ont suivi un programme d'orientation de trois jours à Genève, qui comportait la visite de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Des exposés ont été présentés par un fonctionnaire de l'Organisation

mondiale des douanes (OMD) et par huit fonctionnaires de l'OMPI. Les participants ont ensuite effectué un voyage d'étude de deux jours à l'administration des douanes du Royaume-Uni, à Londres, et un voyage d'étude de cinq jours à l'USPTO et à l'Office du droit d'auteur des États-Unis d'Amérique, à Washington, pour se familiariser avec les mesures à la frontière et les procédures de sanction des droits de propriété intellectuelle. Au programme figurait notamment l'examen des dispositions pertinentes de l'Accord sur les ADPIC.

Colloque sous-régional de l'OMPI pour l'Asie sur la sanction des droits de propriété intellectuelle et les mesures à la frontière (Thaïlande). Ce colloque, organisé par l'OMPI en collaboration avec le Département de la propriété intellectuelle du Gouvernement thaïlandais, s'est tenu à Phuket

du 30 juin au 2 juillet 1997. Il a réuni 17 participants ressortissants du Brunéi Darussalam, du Cambodge, de l'Indonésie, du Laos, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de Singapour et du Viet Nam et six participants thaïlandais. Des exposés ont été présentés par sept consultants de l'OMPI venant des États-Unis d'Amérique, de France, du Royaume-Uni, de la Business Software Alliance (BSA), de la CISAC, de la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI) et de la Motion Picture Association (MPA), et par trois fonctionnaires de l'Organisation. Au programme du colloque figurait notamment l'examen des dispositions pertinentes de l'Accord sur les ADPIC.

Séminaire national de l'OMPI sur la propriété intellectuelle (Mongolie). Ce séminaire, organisé par l'OMPI en collaboration avec l'Office mongol de la propriété intellectuelle, s'est tenu à Oulan Bator du 23 au 26 juin 1997. Il a réuni une cinquantaine de participants venant de l'administration publique, de l'industrie, des milieux juridiques et de l'enseignement. Des exposés ont été présentés par quatre consultants de l'OMPI venant d'Australie, d'Inde, du Japon et de la CISAC, par deux conférenciers mongols et par trois fonctionnaires de l'Organisation. Au programme du séminaire figurait notamment l'examen des dispositions pertinentes de l'Accord sur les ADPIC.

Assistance en matière de formation, de législation et de modernisation de l'administration

Bhoutan. En juin 1997, un expert indien de l'OMPI s'est rendu en mission au nouvel office des marques du Ministère du commerce et de l'industrie, à Thimbu, pour fournir une assistance et des conseils techniques concernant l'examen des marques et les questions connexes.

Chine. Le 30 juin et le 1^{er} juillet 1997, sur l'invitation des Gouvernements du Royaume-Uni et de la Chine, le directeur général, un vice-directeur général et un autre fonctionnaire de l'OMPI ont assisté à la cérémonie de rétrocession de Hong Kong à la République populaire de Chine, qui s'est tenue à Hong Kong.

En juin 1997 également, M. Wuang Huapeng, directeur général du département du droit d'auteur de l'Administration nationale du droit d'auteur de

la Chine, et quatre autres fonctionnaires nationaux se sont rendus dans le cadre d'un voyage d'étude au siège de l'OMPI et à la faculté de droit de l'Université de Genève et à l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle à Berne. Au siège de l'OMPI, ils se sont entretenus avec des fonctionnaires de l'Organisation du projet de modification de la législation chinoise sur le droit d'auteur.

En juin 1997 également, deux fonctionnaires de l'OMPI ont présenté, à Genève, un exposé sur l'Organisation devant neuf fonctionnaires nationaux inscrits à un programme de formation Communautés Européennes (CE)—Chine d'une durée de six mois.

Inde. En juin 1997, deux experts de l'OMPI ressortissants de l'Australie et du Canada se sont rendus en mission à l'office des brevets, à Calcutta et à Mumbai, pour examiner le rapport élaboré par le conseil national de la productivité sur la modernisation de l'office.

Iran (République islamique d'). En juin 1997, trois fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI du lancement d'un nouveau projet national financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans ce pays. L'OMPI se chargerait de l'exécution dudit projet.

Laos. En juin 1997, quatre fonctionnaires nationaux se sont rendus, dans le cadre d'un voyage d'étude, à l'Office des marques et des brevets de Singapour. Ils se sont également rendus à l'Office de la productivité et de la normalisation et à la Faculté de droit de l'Université nationale de Singapour. Ce voyage était financé au titre du projet national de l'OMPI pour le Laos.

Malaisie. En juin 1997, un expert australien de l'OMPI s'est rendu en mission à la Division de la propriété intellectuelle du Ministère du commerce intérieur et de la consommation, à Kuala Lumpur, afin de fournir une assistance pour la révision du manuel du droit et des pratiques en matière de marques. Cette mission était organisée dans le cadre du projet national financé par le PNUD en vue du renforcement du système de propriété industrielle de la Malaisie. L'OMPI est chargée de l'exécution de ce projet.

Mongolie. En juin 1997, trois fonctionnaires de l'OMPI se sont entretenus, à Oulan Bator, avec des fonctionnaires nationaux de questions de coopération.

Népal. En juin 1997, un expert indien de l'OMPI s'est rendu en mission à la Section de la propriété industrielle du Département de l'industrie, à Katmandou, pour donner des conseils sur des questions relatives au droit et à l'administration des marques.

Pakistan. En juin 1997, un expert australien de l'OMPI s'est rendu en mission à l'Office des brevets et à l'Office des marques, à Karachi, pour donner des conseils sur l'automatisation de ces deux offices.

Philippines. En juin 1997, un fonctionnaire national a eu des entretiens, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI au sujet de questions concernant la nouvelle législation du pays en matière de propriété intellectuelle et l'élaboration d'un règlement d'application de cette législation.

Sri Lanka. En juin 1997, l'OMPI a élaboré et communiqué aux autorités nationales, sur leur demande, un projet de loi type sur le droit d'auteur et les droits voisins.

Thaïlande. En juin 1997, deux fonctionnaires de l'OMPI ont présenté, à Genève, un exposé général sur l'Organisation devant 17 juges et fonctionnaires de l'administration judiciaire venant du Ministère thaïlandais de la justice.

Japon. En juin 1997, deux fonctionnaires nationaux ont rencontré, à Genève, des fonctionnaires de l'OMPI pour mettre au point le programme d'activités dans le domaine de la propriété industrielle qui doit être exécuté au titre de l'accord aux termes duquel le Japon a institué un fonds fiduciaire pour l'exercice japonais 1997-1998.

Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). En juin 1997, trois fonctionnaires de l'OMPI ont participé, à Bruxelles, au séminaire CE—ANASE sur la propriété intellectuelle, au cours duquel des fonctionnaires ressortissants des sept pays de l'ANASE (Brunéi Darussalam, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viet Nam) ont présenté dans ses grandes lignes le système de propriété industrielle de leurs pays respectifs.

Pays arabes

Cours de formation, séminaires et réunions

Séminaire régional de l'OMPI sur les marques à l'intention des pays arabes (Maroc). Ce séminaire, organisé par l'OMPI en collaboration avec le Ministère du commerce et de l'industrie et avec le PNUD, s'est tenu à Casablanca du 9 au 11 juin 1997. Il a été suivi par 27 fonctionnaires venant d'Algérie, de Bahreïn, d'Égypte, des Émirats arabes unis, de Jordanie, du Koweït, du Liban, de Libye, d'Oman, du Qatar, du Soudan, de Syrie, de Tunisie et du Yémen, ainsi que par deux représentants de l'Autorité palestinienne et trois fonctionnaires de l'OMPI. Ont également participé au séminaire quelque cent vingt personnes venant des secteurs public et privé. Des exposés ont été présentés par six consultants de l'OMPI ressortissants de l'Égypte, de la France, de la Jordanie, du Maroc et de la Suisse et par trois fonctionnaires de l'Organisation. Au programme du séminaire figurait notamment l'examen des dispositions pertinentes de l'Accord sur les ADPIC.

Colloque régional de l'OMPI consacré à l'Accord sur les ADPIC à l'intention des pays arabes (Jordanie). Ce colloque, organisé par l'OMPI en collaboration avec le Ministère jordanien de la culture, s'est tenu à Amman du 17 au 19 juin 1997. Il a réuni 25 participants venant d'Algérie, d'Arabie saoudite, de Bahreïn, d'Égypte, des Émirats arabes unis, du Maroc, d'Oman, du Qatar, du Soudan et de Tunisie, et plus de 120 participants locaux dont des fonctionnaires nationaux et des diplomates étrangers en poste à Amman. Le colloque a été ouvert par un vice-directeur général de l'OMPI. Des exposés ont été présentés par des consultants de l'OMPI ressortissants du Canada, de l'Égypte, des États-Unis d'Amérique, de la Jordanie et du Royaume-Uni, par des experts de l'OMD et de l'OMC et par trois fonctionnaires de l'OMPI. Trois autres fonctionnaires de l'Organisation étaient aussi présents.

Séminaire national de l'OMPI sur la propriété intellectuelle (Liban). Ce séminaire, organisé par

l'OMPI en collaboration avec le Ministère de l'économie et du commerce, s'est tenu à Beyrouth du 24 au 26 juin 1997. Il a réuni 80 participants locaux venant des secteurs public et privé. Des exposés ont été présentés par des consultants de l'OMPI ressortissants du Canada, de l'Égypte et du Liban et par quatre fonctionnaires de l'OMPI. Au programme du séminaire figurait notamment l'examen des dispositions pertinentes de l'Accord sur les ADPIC.

Assistance en matière de formation, de législation et de modernisation de l'administration

Algérie. En juin 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de la coopération dans le domaine du droit d'auteur.

Égypte. En juin 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de l'adhésion éventuelle de l'Égypte à certains traités administrés par l'Organisation. Les entretiens ont porté notamment sur les incidences de l'Accord sur les ADPIC.

Jordanie. En juin 1997, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont entretenus, à Amman, avec des responsables gouvernementaux de la coopération entre la Jordanie et l'Organisation, en particulier du renforcement et de la modernisation du système de propriété intellectuelle du pays.

En juin 1997 également, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de la coopération dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Koweït. En juin 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de la coopération dans le domaine du conseil et de la formation spécialisée en matière de législation, ainsi que de questions relatives à différents traités administrés par l'OMPI, notamment le PCT.

Liban. En juin 1997, quatre fonctionnaires de l'OMPI se sont entretenus, à Beyrouth, avec des responsables gouvernementaux de la coopération future entre le Liban et l'Organisation.

En juin 1997 également, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de la coopération dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Maroc. En juin 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de la coopération dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Oman. En juin 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de la coopération dans le domaine de la propriété intellectuelle.

En juin 1997 également, deux fonctionnaires nationaux se sont rendus au Bureau marocain du droit d'auteur, à Rabat, dans le cadre d'un voyage d'étude consacré à la gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins.

Soudan. En juin 1997, deux fonctionnaires nationaux ont eu des entretiens, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI au sujet de l'adhésion éventuelle du Soudan à certains traités administrés par l'Organisation et de la coopération dans le domaine de la propriété intellectuelle.

En juin 1997 également, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en mission, à Khartoum, pour donner des conseils sur l'informatisation du Cabinet du procureur général.

Tunisie. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en mission à l'Institut national de la normalisation et de la propriété industrielle, à Tunis, pour donner des conseils sur l'informatisation des opérations de celui-ci et dispenser une formation spécialisée au personnel de l'institut.

En juin 1997 également, deux fonctionnaires nationaux se sont rendus à l'OEB, à Munich et à La Haye, dans le cadre d'un voyage d'étude organisé par l'OMPI.

Coopération pour le développement (en général)

Cours de formation, séminaires et réunions

Séminaire de formation OMPI—OEB—Office espagnol des brevets et des marques (OEPM) sur la recherche et l'examen en matière de brevets à l'intention des pays d'Amérique latine (Madrid, Genève, Munich). Ce séminaire, organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OEB et l'OEPM, s'est tenu à Madrid, à Genève et à Munich du 2 au 27 juin 1997. Il a été suivi par 16 participants ressortissants de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, de Cuba, d'El Salvador, de l'Équateur, du Mexique, du Nicaragua, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela, qui se sont rendus au siège de l'OMPI après avoir passé 10 jours à l'OEPM, à Madrid. Des exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'OEB, de l'OEPM et de l'OMPI. Ceux qui ont été présentés à Genève portaient en particulier sur les activités de l'OMPI et notamment sur le PCT.

Programme de formation OMPI—Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) sur la gestion des opérations relatives aux marques et des services d'information en matière de marques à l'intention des fonctionnaires des pays en développement (Canada). Ce programme de formation, organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OPIC, a eu lieu à Hull du 9 au 20 juin 1997. Il a été suivi par neuf participants ressortissants de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de Cuba, du Mexique, du Pérou, de Sainte-Lucie, de Trinité-et-Tobago et de l'Uruguay, et par quatre fonctionnaires de l'OMPI.

Académie de l'OMPI pour les pays arabes et les pays d'Afrique et des Caraïbes (Genève). La session en anglais de cette académie, organisée par l'OMPI, s'est tenue à Genève du 2 au 13 juin 1997. Elle avait pour objet de donner aux partici-

pants des informations sur les principaux éléments de la propriété intellectuelle et sur les questions d'actualité dans ce domaine, afin de leur permettre de mieux participer à la formulation des politiques nationales en matière de propriété intellectuelle, une fois de retour dans leurs pays respectifs. La session a réuni 16 participants venant de la Barbade, du Belize, du Botswana, d'Érythrée, de Jordanie, du Lesotho, du Liban, du Malawi, de Maurice, du Mozambique, de Namibie, du Nigéria, d'Oman, du Soudan, de Trinité-et-Tobago, et de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe. Des exposés ont été présentés par des consultants de l'OMPI venus du Canada, des États-Unis d'Amérique, du Ghana, du Kenya, de l'Inde, du Zimbabwe, de l'ARIPO, de l'OMC et de l'OMD, et par 19 fonctionnaires de l'Organisation. L'Académie a traité notamment de l'Accord sur les ADPIC.

Académie de l'OMPI pour les pays arabes et les pays d'Afrique et des Caraïbes (Genève). La session en français de cette académie, organisée par l'OMPI, s'est tenue à Genève du 23 juin au 4 juillet 1997. Elle a réuni 10 participants venant du Burkina Faso, du Cameroun, de Guinée-Bissau, de Haïti, de Madagascar, du Mali, du Maroc, de Sao Tomé-et-Principe, du Tchad et du Togo. Elle avait pour objet de donner aux participants des informations sur les principaux éléments de la propriété intellectuelle et sur les questions d'actualité dans ce domaine, afin de leur permettre de mieux participer à la formulation des politiques nationales en matière de propriété intellectuelle, une fois de retour dans leurs pays respectifs. Des exposés ont été présentés par des consultants de l'OMPI venus de l'Algérie, de l'Allemagne, de la France, de la Suisse et de l'OMC, et par 15 fonctionnaires de l'Organisation. L'Académie a traité notamment de l'Accord sur les ADPIC.

Médailles de l'OMPI

En juin 1997, deux inventeurs sud-africains ont reçu des médailles et des certificats de l'OMPI des mains de M. Robert Gabriel Mugabe, président du Zimbabwe, en présence des chefs d'État et de gouvernement des pays d'Afrique qui partici-

paient, à Harare, à la trente-troisième conférence de l'OUA.

En juin 1997 également, à l'occasion de la conférence sur les aspects scientifiques et pratiques du système public de protection des objets de propriété

industrielle, qui s'est tenue à Douchanbé, une médaille de l'OMPI a été décernée à un inventeur tadjik

pour ses réalisations et pour les services remarquables qu'il a rendus aux inventeurs du Tadjikistan.

Activités de l'OMPI spécialement conçues pour les pays en transition vers l'économie de marché

Activités régionales

Séminaire de l'OMPI sur la situation des offices de propriété industrielle dans les pays en transition (Allemagne). Ce séminaire, organisé par l'OMPI en collaboration avec l'Office allemand des brevets, s'est tenu à Berlin les 2 et 3 juin 1997. Les allocutions liminaires ont été prononcées par le président de l'office susmentionné et par le directeur général de l'OMPI. Un autre fonctionnaire de l'Organisation a animé le séminaire, auquel ont participé les offices des 24 pays suivants : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Hongrie, Kazakstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine. L'Organisation eurasiennne des brevets (OEAB) y assistait également. Ces pays et cette organisation étaient représentés par des fonctionnaires de haut rang qui ont présenté des exposés sur la situation actuelle de leurs offices respectifs et sur les projets de ceux-ci. Trois autres fonctionnaires de l'OMPI étaient également présents. À la suite du séminaire, la visite d'une usine de

puces électroniques récemment établie à Dresde a été organisée à l'intention des participants.

Organisation eurasiennne des brevets (OEAB). En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est entretenu, à Moscou, avec des fonctionnaires de l'OEAB de la coopération dans le domaine du règlement eurasienn sur les brevets et de la mise en œuvre des procédures relatives à l'obtention de brevets eurasiens par la voie du PCT.

Activités nationales

République de Moldova. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à l'Office d'État pour la protection de la propriété industrielle (AGEPI), à Chisinau, pour s'entretenir avec des fonctionnaires de cet office de questions de coopération, notamment de questions administratives et financières revêtant un intérêt particulier pour ce dernier.

Tadjikistan. En juin 1997, le Bureau international a rédigé et communiqué aux autorités nationales, sur leur demande, une note portant sur la compatibilité du projet de loi sur le droit d'auteur et les droits voisins du Tadjikistan avec les dispositions de la Convention de Berne.

Contacts du Bureau international de l'OMPI avec d'autres pays et avec des organisations internationales

Contacts au niveau national

Japon. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu au JPO, à Tokyo, pour donner des conseils sur l'utilisation de la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (Classification de Nice), et a présenté un exposé devant une centaine de fonctionnaires de cet office.

Suisse. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé, à Genève, à un séminaire sur le thème "Genève, capitale du cybermonde?" qui était organisé par une banque privée suisse.

Turquie. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a présenté, à Istanbul, un exposé sur l'Organisation et ses activités à la Conférence internationale sur la protection de la propriété industrielle en Turquie et dans le monde, qui était organisée par l'Institut turc des brevets.

Nations Unies

Nations Unies. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à la 19^e session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui s'est tenue à New York. La réunion avait pour objet d'examiner et d'évaluer de façon globale la mise en œuvre d'Action 21 (cinq ans après le sommet de Rio).

Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA). En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à une session du groupe de travail du CCQA, qui s'est tenue à Paris.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à la 11^e session du Comité intergouvernemental du droit d'auteur de la Convention universelle sur le droit d'auteur, qui s'est tenue à Paris.

Union internationale des télécommunications (UIT). En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé, en qualité d'observateur, à une séance

d'information sur le Mémoire d'accord sur les domaines génériques de premier niveau, qui s'est tenue à Genève en parallèle avec la session du Conseil de l'UIT.

Organisations intergouvernementales

Banque mondiale. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé en tant que conférencier au Forum mondial *Global Knowledge 1997*, qui s'est tenu à Toronto.

Organisation de la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a présenté un exposé sur la mise en place d'une protection juridique de la propriété industrielle dans les pays d'Europe centrale et orientale et d'Asie centrale lors du cinquième Forum économique de l'OSCE, qui s'est tenu à Prague. Soixante-trois pays et 23 organisations internationales étaient représentés.

Organisation européenne des brevets (OEB). En juin 1997, deux fonctionnaires de l'OMPI ont participé à une réunion du conseil d'administration de l'OEB, qui s'est tenue à Helsinki.

Organisation mondiale du commerce (OMC). En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à une réunion du Conseil général de l'OMC, qui s'est tenue à Genève.

En juin 1997 également, trois fonctionnaires de l'OMPI ont présenté des exposés lors de journées d'étude de l'OMC consacrées à l'Accord sur les ADPIC à l'intention des fonctionnaires des pays les moins développés et d'autres pays en développement d'Afrique sub-saharienne, qui ont eu lieu à Genève.

En juin 1997 encore, 25 fonctionnaires nationaux inscrits à un cours de politique commerciale de l'OMC réservé aux pays d'Europe centrale et orientale et d'Asie centrale se sont rendus au siège de l'OMPI, où ils ont reçu des informations sur les activités de l'Organisation et sur la propriété intellectuelle en général.

Autres organisations

Association communautaire du droit des marques (ECTA). En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à la réunion annuelle de l'ECTA, qui s'est tenue à Stockholm.

Association des éditeurs de logiciels (SPA). En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a présenté un exposé sur le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur (WCT) et sur le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT), lors du séminaire consacré à des questions politiques et juridiques qui s'est tenu à l'occasion de la Conférence annuelle de la SPA à Cannes (France).

Association du droit international (ILA). En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a présenté un exposé lors d'une réunion de la Commission du droit commercial international de l'ILA, qui s'est tenue à Genève.

Association littéraire et artistique internationale (ALAI). En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à une réunion du bureau de l'ALAI, qui s'est tenue à Paris.

Association of International Librarians and Information Specialists (AILIS). En juin 1997, deux fonctionnaires de l'OMPI ont participé à une session du comité exécutif de l'AILIS, qui s'est tenue à Genève.

Institute for International Research (IIR) Ltd. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à la conférence sur le thème *Telecoms @ the Internet III* qui était organisée par cet institut à Londres.

MARQUES. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a présenté un exposé expliquant le système de noms de domaine prévu dans le mémorandum d'accord susmentionné, lors d'une réunion

sur le thème "Protéger votre domaine" qui était organisée à Amsterdam par MARQUES, une organisation représentant les intérêts des propriétaires de marques européens.

Media and Entertainment International (MEI). En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a présenté un exposé sur les incidences de la numérisation sur les droits de propriété intellectuelle dans le domaine de la radiodiffusion à la Conférence des syndicats internationaux de radiodiffusion qui était organisée par MEI à Genève.

Neuvième Colloque nordique. En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a présenté un exposé sur les faits nouveaux intervenus au niveau international sous les auspices de l'OMPI à l'occasion de ce colloque, qui s'est tenu à Trondheim (Norvège).

Société Internet. En juin 1997, deux fonctionnaires de l'OMPI ont participé à la Conférence annuelle de cette société, "iNET '97", qui s'est tenue à Kuala Lumpur. Ils ont présenté des exposés consacrés l'un au mémorandum d'accord sur les domaines génériques de premier niveau et aux procédures des commissions des contestations administratives que le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI devrait administrer, et l'autre aux résultats de la Conférence diplomatique de l'OMPI sur certaines questions de droit d'auteur et de droits voisins, qui s'est tenue en décembre 1996.

Université de Valence (Espagne). En juin 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a présenté un exposé sur le thème "La réponse de la communauté internationale au problème de la protection des droits de propriété intellectuelle dans la société de l'information : conséquences particulières pour les nouvelles formes de communication", lors du Séminaire sur la communication au XXI^e siècle et la propriété intellectuelle, qui était organisé par cette université à Valence.

Publications récentes de l'OMPI

En juin 1997, l'OMPI a fait paraître les nouvelles publications¹ suivantes :

Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid con-

¹ Ces publications peuvent être obtenues auprès de la Section de la vente et de la diffusion des publications de l'OMPI, 34, chemin des Colombettes, CH-1211 Genève 20, Suisse (téléimprimeur : 412 912 OMPI CH; télécopieur : (41-22) 733 54 28; téléphone : (41-22) 338 91 11).

Les commandes doivent contenir les indications suivantes : a) code numérique ou alphabétique de la publication souhaitée, langue (A pour l'arabe, E pour l'anglais, F pour le français, I pour italien, J pour japonais, R pour le russe), nombre d'exemplaires; b) adresse postale complète du destinataire; c) mode d'acheminement (voie de surface ou voie aérienne). Les prix indiqués comprennent les frais d'acheminement par voie de surface.

Les virements bancaires doivent être effectués au compte de l'OMPI n° 487080-81 auprès du Crédit suisse, 1211 Genève 20, Suisse.

cernant l'enregistrement international des marques et Règlement d'exécution commun (en vigueur depuis le 1^{er} avril 1996) (en arabe), No. 204(A), 116 pages, 15 francs suisses.

Brochure d'informations générales de l'OMPI (édition 1997) (en japonais), n° 400(J) 102 pages, gratuit.

Dispositions types sur la protection contre la concurrence déloyale (en russe), n° 832(R), 68 pages, 15 francs suisses.

Données essentielles concernant le Traité de coopération en matière de brevets (PCT) (édition 1997) (en anglais et en français), No. 433(E)(F), 10 pages, gratuit.

Traité sur le droit des marques et Règlement d'exécution (en italien), n° 225(I), 69 pages, 10 francs suisses.

Calendrier des réunions

Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1997

16 septembre - 1^{er} octobre (Genève)¹

Assemblée de l'Union du PCT

L'assemblée procédera à un débat et prendra des décisions sur des modifications du règlement d'exécution du PCT, sur une réduction des taxes, sur le renouvellement de la nomination des actuelles administrations chargées de la recherche internationale et chargées de l'examen préliminaire international ainsi que des accords en vigueur avec elles et sur la nomination de l'Office coréen de la propriété industrielle comme administration chargée de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international et sur l'approbation d'un accord avec lui. Cette (vingt-quatrième) session de l'assemblée s'ouvrira le 16 septembre et se terminera le même jour que les sessions des autres organes directeurs de l'OMPI, à savoir le 1^{er} octobre (voir plus loin).

Invitations : les gouvernements des États membres de l'Union du PCT; en qualité d'observateurs, les gouvernements des États membres de l'Union de Paris non membres de l'Union du PCT et certaines organisations.

22 septembre - 1^{er} octobre (Genève)

Organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI

Tous les organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI se réuniront en session ordinaire. Ils procéderont, notamment, à la nomination du nouveau directeur général, à l'examen et à l'évaluation des activités de l'OMPI et à l'examen de diverses autres questions concernant l'OMPI et les unions qu'elle administre.

Invitations : les gouvernements des États membres de ces organes directeurs; d'autres États; certaines organisations.

20-23 octobre (Genève)

Comité d'experts sur les marques notoires

Lors de cette (troisième) session, le comité d'experts continuera d'examiner des questions relatives à l'application de l'article 6*bis* de la Convention de Paris (par exemple, les critères permettant de déterminer si une marque est notoire) ainsi que les conditions et l'étendue de la protection des marques notoires.

Invitations : les gouvernements des États membres de l'Union de Paris ou de l'OMPI; la Communauté européenne; en qualité d'observateurs, certaines organisations.

24 et 25 octobre (Eger, Hongrie)

Colloque sur la protection des indications géographiques dans le contexte mondial

Le colloque portera sur la protection des indications géographiques (appellations d'origine et autres indications géographiques) à l'échelon national, à l'échelon régional et à l'échelon mondial.

Invitations : les gouvernements des États membres de l'Union de Paris et/ou de l'OMPI; certaines organisations intergouvernementales et non gouvernementales; toute personne privée (moyennant paiement d'un droit d'inscription).

¹ L'Assemblée de l'Union du PCT se réunira dans la salle XVI du Palais des Nations du 16 au 19 septembre 1997; la session se poursuivra au siège de l'OMPI du 22 septembre au 1^{er} octobre 1997.

Réunions de l'UPOV

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'UPOV et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1997

27 octobre (Genève)

Comité administratif et juridique (trente-septième session)

Invitations : États membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains États non membres et organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

28 octobre (Genève)

Comité consultatif (cinquante-quatrième session)

Invitations : États membres de l'UPOV.

29 octobre (Genève)

Conseil (trente et unième session ordinaire)

Invitations : États membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains États non membres et organisations intergouvernementales et non gouvernementales.